New Brunswick
Advisory Council
on the Status of Women

ANNUAL REPORT 2003-2004

Cette publication est disponible en français

ISBN 1-55396-458-6

Chairperson's Message

It has indeed been a pleasure for me to serve as Chairperson of the Advisory Council for this past year and as such present this Annual Report. The year has been one of intense involvement, excitement and activism for the staff as well as for individual council members.

The present Council, during this second year of working together, has achieved a level of commitment and maturity illustrated by the depth and breadth of the issues examined and the projects undertaken.

We continue to hone our skills as responsible Council members. Each of our quarterly meetings begins with a review of our mission statement and subsequently every agenda item addressed is evaluated in terms of its relationship to our mandate. We work diligently in spreading the information and research that is so necessary for the attainment of equality for women.

We are mindful that our motto, "*Behind Every Successful Woman are All the Women Who Came Before Her*" must be linked to the statement of one of the Famous Five, Nellie McClung, "Yesterday's successes will not do for today". The Council concentrates on solutions; we are well beyond the point of arguing that inequality exists.

As Council members, we persist in educating ourselves so that we move forward with strength. This year we have spoken loudly to the necessity of affordable, accessible and developmentally appropriate child care.

We have devoted much time to the need for more Women in Politics. Our initial venture, meeting with Collectif féminisme et démocratie from Montreal, was closely followed by the writing of an educational tabloid and educational presentations on electoral reform to some nine hundred persons. We were pleased to partner with the Commission on Legislative Democracy and we sponsored a public forum in Saint John on December 1 where the remarkable Doris Anderson, one of Canada's foremost feminists, revealed that if she had all of her feminist activities to live over, she would devote her energy to bringing proportional representation to Canada.

She continues to provide assurance to our commitment to bring PR to our province. The Council applauds her actions to attract more women to politics.

In November, in an attempt to have the public more fully recognize that violence against women is a societal responsibility, we launched a poster that later achieved wide circulation. We again publicly thank the nine men who testified, on the poster, that they would not tolerate the presence of violence around them.

On a weekly basis, our *NB Women's News* challenges 1,800 men and women to become introspective about issues that are addressed at the international, national, provincial and municipal levels.

All of the work that we celebrate through this report and over the past year has come to fruition due to the dedication and commitment of our excellent loyal, creative, and focussed staff. Hearty Bravos are awarded to Rosella, Wendy, Lorri and Liz.

Finally, while outside of the timeframe of this report, I wish to state that I have considered it an honour and privilege to have served as the chairperson of the Advisory Council on the Status of Women for over three years. I had a strong foundation on which to step and I greatly respect the extent to which the present Council has strengthened that same foundation. In this, my last annual report, I would like to offer the words of John Marsden, who wrote a picture book entitled "Prayer for the Twenty-First Century".

> May the road be free for the journey,
> May it lead where it promised it would.
> May the stars that gave ancient bearings
> Be seen, still be understood.
>
> o o o
>
> May the knife remain in the holder,
> May the bullet stay in the gun,
> May those who live in the shadows
> Be seen by those in the sun.

"Prayer for the Twenty-First Century", John Marsden, Lothian Pty Ltd, Victoria, Australia.

Mary Lou Stirling
Chairperson
March 31, 2004

WHO WE ARE

The members of the Advisory Council in 2003-2004 are:

Mary Lou Stirling, Fredericton, Chairperson, appointed May 2001

Rose-Aimée Haché, Acadian Peninsula, reappointed for 2 years, March 2002

Joanne Barr, Greater Fredericton, appointed March 2002

Brenda Murphy, Greater Saint John, appointed April 2003

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, appointed March 2002

Kathleen V. Archibald, Restigouche, appointed March 2002

Gisèle Bujold-Michaud, Madawaska/Victoria, appointed March 2002

Patricia J. Allen, Kings/Albert, appointed March 2002

Jackie Matthews, Charlotte County, appointed March 2002

C. Anne Cummings, Carleton, appointed March 2002

Christine Augustine, Miramichi, appointed March 2003

Nathalie Boivin, Chaleur, appointed January 2003

WHAT WE DO

The Advisory Council was created by provincial legislation to advise the Minister on issues of concern to women and to bring these issues before the public and the government. The Mission of the Advisory Council is to promote equity for women in all sectors of New Brunswick society. The Council meets four times per year to study issues and adopt recommendations for action. On matters of interest to women, the Council:

- advises governments
- recommends laws, policies and practices to the N.B. government
- facilitates networking amongst women's groups
- gathers, researches and disseminates information
- increases awareness on issues, programs and services.

The Minister responsible for the status of women is the Honourable Margaret-Ann Blaney.

HOW TO CONTACT US

Advisory Council on the Status of Women
236 King St., Fredericton, NB E3B 1E2
Tel: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Fax: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

105-03052/

COUNCIL MEETINGS

The 13 members of the Advisory Council on the Status of Women usually hold 4 meetings per year. In 2003, 5 meetings were held due to an ambitious action plan. The meeting agendas usually include board development and member development activities, such as orientation to board responsibilities and media training. Members are expected to report on their activities but also on the concerns of women in their region. Members have also established a tradition of integrating referral to the Council's mission statement throughout the deliberations at quarterly meetings.

Special Meeting - April 4, 2003, Fredericton, N.B.

A special meeting was held to finalize a guide to election issues for women for the provincial election expected later in the year. The issues selected to include in the guide were violence, health, poverty and the pay gap, women in positions of influence, access to justice and child care. Members gave instructions for distribution of the guide, *So you want my vote...*, to electoral candidates, women's groups and the public. The members also held a short business meeting to give direction on the child care strategy. They adopted motions in support of developing a comprehensive paper on the positive outcomes of early childhood care, of Advisory Council members becoming members of the Early Childhood Care and Education of N.B. and of exploring partnerships in the development of an action plan on early childhood care.

June 12-13, 2003, Tracadie, N.B.

Child care: A draft version of the Council brief in favour of improved child care services was discussed. The members adopted a vision "All children in all regions have access to developmentally appropriate child care in regulated settings with caregivers who have education and salary commensurate with their responsibilities." The main arguments recommended by the members for improved child care services include the high percentage of New Brunswick children currently in care, the crucial developmental period which early childhood represents, and the return on investment of public resources, especially given N.B.'s aging population.

The members agreed to partner with other stakeholders to raise awareness of the value of child care services and to advocate improvements to the system.

Legal aid in New Brunswick: Current legal aid in the province provides limited coverage of family law issues and no help for other civil law matters (i.e. landlord-tenant disputes, poverty law issues). Only the poorest individuals qualify for what legal aid there is. Daphne Dumont, past president of the Canadian Bar Association and advocate of expanded legal aid, joined the meeting via conference call. While all provinces have deficiencies in financial eligibility levels, coverage and methods of delivery of legal aid, New Brunswick is near the bottom. There are no national standards or legislation and there is no national forum to discuss legal aid. Federal funding for civil legal aid is provided with no strings attached while funding for criminal legal aid must be spent on criminal legal aid. The United Nations Commission for the Elimination of Discrimination against Women recently sanctioned Canada for the lack of legal aid, which was said to be clearly detrimental to women. Because legal aid affects poor people and because they are reluctant to speak out because the issues involved are personal, there is little public pressure to address this problem. The Council will attempt to document typical cases as one strategy to raise public awareness.

Meeting with a local group: Nathalie Chiasson, president of the *Table de concertation pour lutter contre la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne* presented the group to the Council. This regional coalition established in 1988 brings together 30 representatives of government employees, health care professionals, lawyers and community groups on the issue of spousal and family violence. With limited project funding, the Table has carried out several educational and preventive initiatives including training sessions for the RCMP. The Advisory Council has collaborated with the Table in the past to publish documentation.

Council membership structure: Changes to the current Council membership structure, based on regional representation, to create a new provincial position representing aboriginal women and the two aboriginal groups, Mi'kmaq and Wolastoqiyik was discussed. There was consensus in favour of the status quo, until the issue is revisited.

PUBLIC FORUM, June 12, Women and Politics
The public meeting attracted about a dozen persons. Representatives of the Montreal-based Collectif féminisme et démocratie provided information on the Québec movement for electoral reform, on the benefits of various forms of proportional representation or mixed voting systems. The question period gave rise to a discussion of barriers to women's full political participation and on how proportional representation would work. In a private session after the public meeting, members agreed on the importance of developing a grassroots educational program, continuing efforts to upgrade Council's knowledge

COUNCIL MEETINGS (continued...)

PUBLIC FORUM (continued...)
on this matter, holding the political parties accountable for their efforts in recruiting female candidates and requesting that the Council have a seat on the future Commission on Legislative Democracy.

September 25-26, 2003, Sussex, N.B.

Meetings with Ministers: Members were given a summary of meetings held with the Ministers of the Environment, Family and Community Services, Business NB, Health, Education and the Liberal Critic of the Status of Women. The Council will follow up on issues including the "economic unit" policy and policies for the prevention of unintended pregnancies.

Coalition of Advisory Councils: The Chairperson reported on the work of the Coalition of Advisory Councils across Canada. The Coalition supports a new Royal Commission on the Status of Women to address the unfinished business of creating equality for Canadian women. Upon discussion, Council members decided they prefer more direct mechanisms for change.

Meeting with N.B. Midwives Association: Jennifer Ayer and Kate Nicholl, of the N.B. Midwives Association, provided an overview of midwifery in Canada. It offers a cost effective solution for births and could help counter the high rate of Caesarean sections and episiotomies in New Brunswick. The Association is seeking public funding and legislation to regulate midwifery. Currently midwifery is regulated in 6 provinces and midwives' salaries are paid by public funds in most of these. Members discussed ongoing Council support for the movement towards recognition of midwives in the province.

Wage Gap Roundtable: The Wage Gap Round Table, which has included a representative from the Advisory Council, is requiring its members to present the Round Table draft findings to the members' constituencies and to report back on any concerns. In reaction to the presentation of the Round Table findings, Council members indicated that the proposals, once modified to include a few changes proposed by the Council, would be the minimum needed to potentially have an effect on the wage gap. The changes recommended by the Council to the Round Table findings:

- Implementation of the changes will require new resources, expertise and tools, notably for those responsible for employment standards, enforcement of equal pay for equal work and of the voluntary pay equity process.
- As an employer, the provincial government must implement all recommended measures into Parts 1 to 4 of government.
- Access to affordable quality child care is directly related to the issue, and a comprehensive multi-year development plan for developmentally appropriate child care services must be adopted by the provincial government, which includes plans to provide for pay equity for child care workers. Independent monitoring of the implementation of voluntary process is required.

Meeting with representative of Coalition for Pay Equity: Jade Duchesneau Bernier, interim Coordinator for the Coalition for Pay Equity, provided an overview of Coalition goals for 2003-2004. Members expressed interest in the Coalition efforts to involve employers.

NB Women's History Showcase: A discussion on the possibility of having a women's museum, held with the ad hoc Council committee on the issue. The committee proposes that the Council continue its work on a Showcase / Vitrine, instead of a museum, with goals of informing the public about the struggle for women's equality, increasing women's pride, and "setting the record straight" about women's contribution to history. It was proposed that it consist of a movable display as well as an Internet site and plaques of significant events around the province.

Council action plan: Members adopted an action plan for the period ending April 1, 2005.

The Empowerment Project: Liz Lautard, of the Fredericton Sexual Assault Crisis Center presented the Empowerment Project. The members were impressed with its potential impact on girls and agreed to promote its integration in school curriculum, sexual health centers, Family Resource and youth centers.

Comprehensive planned pregnancy initiative: Council has promoted a comprehensive sexual health/ unintended pregnancy initiative with government. The recent reduction in access to abortion in the province sparked this activity and meetings were held with health professionals and others to develop it. The Council adopted a motion that the ACSW form an Ad-hoc Working Group on Prevention of Unintended Pregnancies and Access to Abortion.

Meeting attendance: The members adopted a motion that any member may submit a written resignation at any time to the Chairperson of the Council and that any member who fails to attend 50% of the meetings of the Advisory Council within a 12-month period may, at the discretion of the Council, be asked to resign.

COUNCIL MEETINGS (continued...)

PUBLIC FORUM Sept. 25, Child care
Parents, educators, child care operators and workers offered powerful testimony on the benefits of quality child care and the inadequate state of early childhood services in NB. The $5,000 annual maximum subsidy for children with special needs does not cover the necessary support services, particularly in rural areas. A nurse pointed out that the provincial Early Childhood Initiatives program in health has had the stated aim of preparing children for kindergarten but all children, including those in rural areas, should have the chance to get this preparation in child care facilities. Child care fees are serious obstacles for many families. There is little incentive for child care workers to get specialized training, given the low salaries. Child care operators and workers deplore the lack of respect from the public. Recommendations for change included developing a 10-year child care plan with substantial government investment, addressing the problem of low wages for child care workers, getting businesses and employers involved in child care and changing negative public perceptions of the sector. A school principal emphasized that research has shown the 0-5 years are the most important and we put the least amount of money and the least qualified to work with them. A child care worker noted that kindergarten comes too late for many children. Two pilot projects in Sussex were praised: Talk With Me program provides speech pathologists to help preschoolers and the Early Intervention consultants who visit child care centers to work with aides. One mother said she knew a number of parents forced for financial reasons to take their children out of child care when the children could have benefited from it. A mother noted that keeping her children in child care will cost her $1,400 a month but she has seen the improvement so she feels the high cost is worthwhile. Many people do not work standard 9 to 5 p.m. hours, but few child care centres offer such services. Nothing gives parents incentive to take their child to a child care centre, rather than cheaper unlicensed babysitters. 167 child care centres in the province who do not currently meet requirements for the ratio of trained staff will have to close by 2006 if they do not then meet new standards by 2006.

In a debriefing session, members commented on the passion and urgency expressed by the women in attendance and wished elected representatives had witnessed it. The importance of involving business and employers along with families, communities and government was noted. It was also suggested that departments such as Training and Employment Development, Education and Business New Brunswick, be called upon to become involved. Members suggested that while programs for licensed centers are improved, the monitoring of unlicensed places must be increased. Ethical considerations surrounding the underground economy, i.e. unlicensed caregivers who do not give receipts or report their income, were discussed. The status and salary of child care workers, as compared to other workers in society reflects on the status of children. It was agreed the Council would implement its plan of action on the issue of child care services. The Council's brief on child care services has been revised following consultation with the NB Early Childhood Care and Education Association. A meeting is planned bringing together representatives of the Council, ECCE, parents and centre directors with government representatives. An awareness campaign to highlight the value of child care services and workers is being planned.

December 1-2, 2003, Saint John, N.B.

The Advisory Council will produce a second anti-violence poster, aimed at youth, to follow the poster Men Against Violence released November 2003, in conjunction with MensWork Network for Change.

NB Breast Cancer Information Partnership: Wendy Morse of the NBBCIP provided an overview of the volunteer organization founded in 1998. With a membership including at least 50% breast cancer survivors, they work to improve access to information on breast cancer for diagnosed individuals.

Electoral reform: Council members discussed the document, 'Women, Democracy and Politics - A Primer on Electoral Reform'. The overview was prepared after the previous quarterly meeting in order to clarify some of the issues relating to proportional representation. Members were interested in learning more about the way proportional representation works in other countries.

Midwifery in N.B.: Kate Nicholl, President of the Midwives' Association of New Brunswick, said they are seeking dialogue with allies and want to increase public awareness of midwifery. She expressed appreciation for the research sponsored by the Council on strategies for introducing midwifery in New Brunswick.

Meeting with a local group: Erika Gantz-Teed and Lois Merritt of the Homeless Women's Shelter Saint John presented their service. Established in 2001 and funded by the federal homelessness program, they have helped about 340 women (including about 150 teenagers) and 18 children. They spoke of problems of affordable housing, lack of tenancy rights, low social assistance rates for single recipients and the delay before finding out if they will qualify for unemployment insurance.

COUNCIL MEETINGS (continued...)

Healthy communities: Council member Nathalie Boivin gave a presentation on community development to improve health, based on her involvement over the last 2 years in a project in 4 francophone middle schools in northern New Brunswick, involving student-run committees on health in the school. The project funded by Health Canada builds on a philosophy of community development to enable sustainable development and health. She presented their experience and findings at a recent international conference in Northern Ireland where it was seen as very avant-garde.

Gender-Based Analysis: Members were given an overview of GBA and the importance of systematically taking into account gender and diversity in development of policies and services. The Advisory Council produced a GBA guide in 1995. The provincial government has not yet implemented a policy requiring the use of gender-based analysis.

PUBLIC FORUM - December 1, Electoral Reform
About 100 persons, including politicians, political candidates and representatives of community groups attended an evening forum with journalist and women's rights advocate Doris Anderson and David McLaughlin, head of the recently created N.B. Commission on Legislative Democracy. Doris Anderson noted that little has changed since her late 1950s editorial in Chatelaine on the absence of women in Canadian politics. The solution, based on her experience, is electoral reform. Heading up Fair Vote Canada, Doris Anderson advocated proportional representation to ensure that the popular vote is reflected in the composition of legislative bodies. David McLaughlin presented the mandate of the new Commission and said they will look for ways of increasing civic engagement.

In a debriefing session on electoral reform, Council members said the Council must remain involved in advancing the interests of women with the Commission and the public. Council's interest is not only seeing more female electoral candidates, but also in improving democratic processes that allow more citizens to participate, between elections.

March 8-9, 2004, Fredericton, N.B.

2004 Report Card: Members were given an overview of the 2004 Report Card before its launch later that day. The Report Card has been useful to the equality seeking community and also highlights the need for gender-disaggregated statistics. Members suggested changes for future editions including more data on sexual assault prosecutions by region.

Update on N.B. Government Domestic Violence Plan of Action: Lise Bellefleur, Coordinator of Violence Prevention with the Executive Council Office Women's Issues Branch, provided an overview on the government's violence initiatives resulting from the Minister's Working Group on Violence Against Women in 2000.

Update on women's monitoring of Canadian governments' actions in respect of CEDAW: Linda Christiansen-Ruffman, representative of Feminist Alliance for International Action, an alliance of 40 Canadian women's equality-seeking non-governmental organizations) called attention to Canada's failure to meet its obligations under the United Nations Convention for the elimination of all forms of discrimination against women, ratified by Canada in 1981. FAFIA has called upon the federal government to address five points: high poverty rates among women, discrimination against Aboriginal women, inaccessibility of legal aid, devaluing of immigrant and refugee women and lack of federal/provincial/territorial coordination.

Electoral reform: Members ratified posters and fact sheets prepared for the Council's planned electoral reform campaign.

Women and AIDS: Haley Flaro of SIDA/AIDS NB provided an overview of the provincial organization, which operates an information line and provides advocacy, needle-exchange and counselling services. New Brunswick is the only province without a provincial strategy or framework on AIDS, lacking monitoring and accountability mechanisms as well as adequate funding for this public health problem. Jocelyne Paul, a grandmother from St. Mary's First Nation, shared her experience living with AIDS since diagnosis over 3 years ago.

Next NB: Lisa Hrabluk, Telegraph Journal journalist on leave to work on this UNB initiative, presented the project. Next NB will try to bring focus to issues facing New Brunswickers, and will end in a conference in Saint John in mid-2005.

PUBLIC FORUM - March 8
An International Women's Day Potluck Supper under the theme, Acting Locally and Globally for Equality and Peace, hosted by the Advisory Council and Voice of Women for Peace, drew about 130 women. Fredericton's Raging Grannies, the 2004 Report Card on the Status of Women in New Brunswick, Linda Christiansen-Ruffman of the Canadian Feminist Alliance for International Action and NDP leader Elizabeth Weir provided the entertainment and enlightenment.

COMMUNITY RELATIONS

INFORMATION SERVICE

The office of the Advisory Council responds to several hundred requests per year from women, groups, media and government officials. Many requests from the public concern family situations or employment issues involving discrimination or harassment. Media represent another large group with requests for statistics, background, names of resource persons as well as interviews. Women's groups and various levels of government also call on the Advisory Council for advice, resources, statistics or names of women resource persons.

RELATIONS WITH GOVERNMENTS

The Advisory Council met with the majority of Ministers to discuss issues of concern to women relevant to their department, following the publication of the Report Card on the Status of Women and/or following the provincial election in June 2003. The Advisory Council meets several times per year with the Women's Issues Branch of Executive Council Office to facilitate communication. In February 2003, the Council launched a formal consultation partnership with the Commission on Democratic Reform to ensure a provincial women's perspective in the work of the Commission, create opportunities for women to participate in the Commission's consultation processes, and share information and research on women's issues as they relate to the mandate and terms of reference of the Commission. The Advisory Council has advised officials within provincial government departments that it is available for consultation or partnership on issues of concern to women.

RELATIONS WITH WOMEN'S GROUPS

The second Skills for Change conference for representatives of women's equality-seeking groups was organized with the participation of Status of Women Canada on November 7-8, 2003 in Fredericton. Over 110 women representing 40 different groups participated in training sessions on lobbying, strategic planning, working with media, insider tips on how to get media/politicians' attention and how to influence policy. The Advisory Council collaborated in 2002-2003 in joint ventures with women's and equality seeking groups, including development of campaigns and publication of documents. The internet site of the Advisory Council includes media releases and documents from other equality-seeking groups in the province, and is offered as a clearinghouse for news about New Brunswick women, not only the Advisory Council.

INTERNET SITE

The Advisory Council internet site provides most Council documents for viewing and downloading. Individuals can also subscribe to the e-newsletter, submit their name to the Talent Bank, add their group to the list of women's Groups from the site and check what equality-related events are occurring throughout the province. Between 2,000 and 4,000 "unique visitors" use the site each month with the most popular publications being the sexual health and pay gap materials, the Report Card on the Status of Women and the brochure on living common law. The site's Events calendar is becoming a reference point.

TALENT BANK OF NEW BRUNSWICK WOMEN

The Talent Bank of NB Women has accumulated over 250 résumés of women who have agreed to consider invitations to act as a resource or be considered for appointment. Women from all walks of life are sought to add their name to the Bank, which is being used by the Advisory Council to answer requests from groups, media and government.

EMAIL NEWS SERVICE

The weekly *NB Women's News / NouvELLES*, keeps over 1,500 New Brunswickers informed about women's issues in the province. In answer to requests, an archive of past editions of the emails has been added to the Council internet site.

MEDIA

Several dozen media requests for interviews, information and names of potential resource persons were received in 2003-2004. The Council also issued media releases as the following publications were released: So you want my vote?, Sexual health series, Men Against Violence campaign, unmarried partners sample contract and the 2004 Report Card on the Status of Women. As well, there was a media release recognizing the record-setting percentage of women in the provincial Cabinet appointed in 2003 (28%), and an announcement of a public presentation on electoral reform by Doris Anderson and David McLaughlin.

OFFICIAL LANGUAGES

One complaint concerning the Advisory Council was filed with the Office of the Commissioner of Official Languages in 2003-2004. It involved the Council's practice of providing slightly different content in the English and French versions of the weekly email newsletter *NB Women's News / NouvELLES*, since unilingual texts not originating with the Advisory Council are not translated, for example quotes from a newspaper or excerpt from a new resource. A notation included in each newsletter encourages bilingual readers to read both versions since "events that occur or resources that exist in one language only are described in that language only". The Office of the Commissioner of Official Languages decided that this practice was acceptable and that it does not constitute a contravention of the Official Languages Act provided that an appropriate disclaimer is used, as was Council practice.

ISSUES

GENDER PAY GAP

The Advisory Council had a representative on the Minister's Wage Gap Round Table since it was established in 2002 and agreed with the recommendations of the Round Table, released in December 2003, as the minimum needed to hope to have an effect on the wage gap. To counter resistance to action to close the gap, the Advisory Council commissioned GPI Atlantic to research the potential benefits - economic, social, health, taxation and other - of closing the wage gap in N.B. The results are expected in mid-2004.

PLANNED PREGNANCY INITIATIVE

The Council continued to bring to the attention of the provincial government the need for a comprehensive proactive program to favour planned pregnancies given the province's limited legal abortion services and high levels of unintended pregnancies, including among teenagers in some N.B. counties. The proposed planned pregnancy initiative would aim to prevent unwanted pregnancies and reduce demand for abortion, while ensuring the necessary services for those dealing with unplanned pregnancies are available, including adoption information and access to abortion. As a short-term measure, the Council published a series of three brochures on sexual health: *I am pregnant*, *I don't want to get pregnant* and *I had unprotected sex*.

ECONOMIC UNIT

The Advisory Council reiterated its recommendation that New Brunswick's economic unit policy for social assistance be changed because it is counterproductive. Many needy New Brunswickers see their assistance refused or cancelled when they share accommodation. An unemployed person cannot share expenses with a working roommate, a lone mother cannot move in with her parents and working adult children cannot take care of their elderly parents, or else, in each case, the person in need is cut off social assistance. The Advisory Council has said that the current policy is inventing relationships of financial interdependence and legal obligation where none exist and has recommended that the definition of economic unit used to determine social assistance eligibility correspond to the financial support obligations set out in other laws for other New Brunswickers.

ABORIGINAL WOMEN

The Advisory Council is conscious that the priorities of First Nations women are often different from other women in the province. The Council is attempting to include statistics and information on First Nations women whenever available, in its research, publications and weekly enewsletter; for example, more information on First Nations women was included in the 2004 Report Card on the Status of Women in New Brunswick.

In 2003-2004, the Council also assisted others, including Council member Christine Augustine of Eel Ground First Nation, in organizing information sessions on the governance law proposed by the federal government.

MIDWIFERY

The New Brunswick Advisory Council on the Status of Women commissioned a report to determine the available options for the integration and funding of midwives in the health care system of New Brunswick. The resulting document offers some guidelines for planning for midwifery services, largely based on experiences in other Canadian provinces.

VIOLENCE

The Advisory Council raised awareness of the continuing problem of violence against women through its Report Card on the Status of Women. The Council also organized jointly with MensWork Network for Change a Men Against Violence poster campaign where 9 New Brunswick men are photographed with the message, "It's not enough for us as men not to be violent. We will not tolerate disrespect and violence around us." The men are Lieutenant Governor Herménégilde Chiasson, Premier Bernard Lord, ATV news anchor Steve Murphy and Radio-Canada news anchor Abbé Lanteigne, Paralympics athlete David Durepos of Fredericton, UNB hockey team player Calvin Watson, Jason Peters of the First Nations communit, Miguel LeBlanc of Advisory Council on Youth and Menswork Network for Change, and Terrance Trites of Moncton. A second anti-violence poster is being planned, aimed at youth. The Council also made a presentation to the government's Public prosecutions domestic violence committee. Recommendations included that:

- a specialized domestic violence court in one of New Brunswick's major cities be created as a pilot project; that investigative techniques and evidence collection practices in spousal abuse cases be improved to obtain all available evidence, beyond that supplied by the victim/witness;
- efforts be made to develop a standard tool for use by prosecutors in making decisions to proceed with cases;
- every effort be made to find out why the victim is reluctant or refusing to testify. If she is fearful of the consequences of testifying, every effort should be made to consider other evidence on which to proceed. New Brunswick should introduce civil domestic violence legislation establishing an authority to issue emergency orders;
- New Brunswick authorities, in collaboration with First Nations communities, explore the possibility of extending civil protection to on-reserve marital property in cases of relationship breakdown;

- a closer coordination of efforts between crown prosecutors with victims' services workers and expansion of victims' services throughout the province.
- sentences recommended by Crown prosecutors, including conditions (i.e. no contact with the victim, firearms prohibitions, etc.) reflect the serious nature of the crime.
- Crown prosecutors ensure that victims have an opportunity to prepare a victim impact statement.
- research be conducted on the use and impact of conditional sentences and on the impact of alternative justice processes, including restorative justice initiatives, in particular with respect to ensuring victim safety and reducing the risk of re-offending.
- diversion of domestic violence cases to alternative justice processes be generally avoided, in light of the concerns for victim safety and the message about the seriousness of the crime.

REPORT CARD ON THE STATUS OF WOMEN

The 2004 Report Card on the Status of Women in New Brunswick was released in March. This annual publication reports on approximately 40 indicators of the status of women. The 2004 Report Card showed the New Brunswick labour force is made up of 48% women and 52% men, a significant change from a few decades ago, and one that has impact on all of New Brunswick society. Fully 75% of New Brunswick women with preschoolers were in the labour force in 2002, a jump from 70% the previous year. The majority of lone mothers with preschoolers were also working for pay in N.B. Other statistics included:

- There are regulated child care spaces for 11% of N.B. children aged 12 and under in 2003, compared to 10% in 2002.
- Female lone parents living in poverty in the province needed, on average, $4,100 to reach the "poverty line" ($3,226, the previous year). 43% of female lone parents lived in poverty in N.B. in 2001. The impact of the tax exemptions for low-income citizens introduced in 2001 and 2003 may begin to be seen in statistics available next year.
- Working women earned 82% of what men earned in N.B. in 2003, an improvement from 81% the previous year. Female recent graduates of Community Colleges who were working full time earned 15% less than males in 2002. Female university graduates working full time in 2001 earned 13% less than males.
- Fully 28% of births in the province are done by caesarean section, almost twice the recommended rate. In the Miramichi region, 36% of births are by caesarean section.
- The vast majority (93%) of parental leave takers in N.B. are women but the number of fathers taking the leave multiplied by six between 2000 and 2002 (173 in 2002).
- The rate of sexual assaults in the province remains higher than the Canadian average.
- 75% of child support payments due through family courts are collected - $10 million less than what should be paid to children.
- In 2000, as in 1995, secretary was the most common job for full-time female workers in N.B., with average annual earnings of $25,707. The most common male job was truck driver, which paid $34,138 per year. N.B. women working full-time full year averaged $28,738, and men, $41,674 or about 30% more in 2000.
- Almost 1 out of 5 of both female and male employees had a seasonal, term or contract job in 2002. The percentage of female workers in temporary jobs has grown slightly between 1997 and 2002, and dropped slightly for men. Women predominate in the casual job category and men predominate in the seasonal job category.
- The number of female multiple job holders has more than doubled from 1987 to 2002 and since 1996, women outnumber men (57% of multiple job holders in 2002 were women). 7,400 N.B. women (4.9% of female employees) held more than one job in 2002, up from 3,100 women (2.8%) in 1987.
- Almost 12,000 women worked for minimum wage in N.B. in 2000 (8% of all N.B. female employees versus 4% of all male employees). Over two-thirds of minimum wage workers were women. Most minimum wage workers in N.B. are adults.
- Fully 31% of N.B. women aged 15 years and over reported annual incomes (before-tax) of less than $10,000 in 2000, compared to 20% of men. Only 16% of N.B. women (28% of men) had annual incomes above $40,000. While fewer senior women in N. B. live in poverty than in the past, senior women had only 58% of senior men's income in 2001, down from 61% in 2000.

PUBLICATIONS RELEASED IN 2003-2004

The following are available online at **www.acswcccf.nb.ca** or by ordering from the Council.

Taking Responsibility For Child Care, a brief summarizing the situation in the province and recommending changes, Fall 2003.

Outline For A Contract Between Unmarried Intimate Partners, sample contract for unmarried intimate partners to set out the arrangement of their relationship while they live together unmarried and in the event of their separation or death, December 2003.

So You Want My Vote..., a pre-election booklet to help women discuss issues with candidates in the 2003 provincial election, April 2003.

Sexual Health series: *I don't want to get pregnant. I had unprotected sex. I am pregnant*, plain talk about sex, November 2003.

It's Not Enough For Us As Men Not To Be Violent, poster featuring 9 New Brunswick men in a campaign to prevent violence against women, published in collaboration with MensWork Network for Change, November 2003.

2004 Report Card on the Status of Women in N.B., annual compilation of statistics on major indicators of equality between women and men, March 2004.

Your issues, Your vote, Your government, tabloid and posters on electoral reform, proportional representation, women in politics and citizen involvement, March 2004.

Home Support Services - Cost And Effect, a brief on the crisis situation in home support services, March 2004.

French translation of *Solving the Puzzle - A Guide to Income Assistance*, a booklet by the Saint-John-based Urban Core Support Network, June 2003.

English translation of *Rights Kept Secret, Guide For New Brunswick Residents*, a booklet by the Comité des 12 pour la justice sociale, September 2003.

Midwives in New Brunswick - Delivering a New Service, a brief released December 2003.

Advisory Council on the Status of Women
236 King St., Fredericton, NB E3B 1E2
Tel: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Fax: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 2004

Office of the
Auditor General

Bureau du
vérificateur général

New
Nouveau Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have audited the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 2004 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2004 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

K D Robinson

K. D. Robinson, CA
Deputy Auditor General

Fredericton, N. B.
24 June 2004

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 2004

	2004	2003
ASSETS		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 73,294	$ 126,000
LIABILITIES AND SURPLUS		
Accounts payable	$ -	$ 19,976
Surplus	73,294	106,024
	$ 73,294	$ 126,000

Approved by the Council

Chairperson

Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2004

	2004 Budget	2004 Actual	2003 Actual
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 451,000	$ 451,000	$ 439,127
Other	-	-	4,000
	451,000	451,000	443,127
EXPENSE			
Personal services	247,600	222,346	218,677
Other services	183,900	243,163	229,955
Materials and supplies	9,500	11,102	9,083
Property and equipment	10,000	7,119	18,985
Contributions and grants	-	-	600
	451,000	483,730	477,300
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	(32,730)	(34,173)
Surplus, beginning of year		106,024	140,197
SURPLUS, end of year		$ 73,294	$ 106,024

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2004

1. Purpose of the organization

The Advisory Council on the Status of Women advises the New Brunswick government on matters relating to the status of women and brings before the public issues of concern to women.

2. Significant accounting policies

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in these financial statements

The rental of the Council's office is paid for by the Province of New Brunswick and has not been included in the Council's expenses.

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of the financial administration of the Council.

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2003-2004

This publication is available in English

ISBN 1-55396-458-6

Message de la présidente

J'ai eu le plaisir encore cette année d'être présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme et, à ce titre, je vous présente le rapport annuel. L'année qui vient de s'écouler a donné lieu à une participation intense, à de vives émotions et à la défense de causes pour le personnel et les membres du Conseil.

Le présent Conseil, qui en était à sa deuxième année, a atteint un niveau d'engagement et une maturité comme en témoigne la profondeur et l'ampleur des questions soulevées et des projets entrepris.

Nous continuons de perfectionner nos aptitudes à titre de membres responsables du Conseil. Toutes nos réunions trimestrielles débutent par un examen de l'énoncé de mission du Conseil et chaque point à l'ordre du jour est ensuite évalué en fonction de son lien avec notre mandat. Nous travaillons assidûment à distribuer l'information et les résultats des recherches nécessaires pour que les femmes obtiennent le droit à l'égalité. Nous sommes conscientes que notre devise, « *Toute femme qui réussit a bénéficié des efforts des femmes du passé* » doit avoir un lien avec la déclaration d'une des cinq femmes célèbres, Nellie McClung, « Les succès d'hier ne seront pas suffisant aujourd'hui ». Le Conseil se concentre sur les solutions; nous n'avons plus besoin de prouver l'existence des inégalités.

À titre de membres du Conseil, nous continuons de nous instruire afin de progresser. Cette année, nous avons témoigné éloquemment de la nécessité d'assurer des services de garde qui sont abordables, accessibles et adaptées au développement de l'enfant. Nous avons consacré beaucoup de temps à encourager un plus grand nombre de femmes à faire de la politique. Notre première réunion avec le *Collectif Féminisme et démocratie* de Montréal a été suivie de près par la rédaction d'un petit journal éducatif et de présentations éducatives sur la réforme électorale devant environ 900 personnes. Nous sommes heureuses d'avoir collaboré avec la Commission sur la démocratie législative. Le 1er décembre, nous avons commandité un forum public à Saint John où la remarquable Doris Anderson, une des féministes les plus connues au Canada, a révélé que si elle devait refaire sa vie, elle consacrerait toute son énergie à l'établissement de la représentation proportionnelle au Canada. Elle nous assure que nous sommes dans la bonne voie pour respecter notre engagement de favoriser une représentation proportionnelle au Nouveau-Brunswick. Le Conseil applaudit ses efforts visant à attirer davantage de femmes en politique.

En novembre, dans une tentative pour sensibiliser la population au fait qu'il est du ressort de la société de lutter contre la violence faite aux femmes, nous avons lancé une affiche qui, plus tard, a connu une large distribution. Nous remercions encore les neuf hommes qui ont témoigné, sur l'affiche, qu'ils ne toléreraient jamais qu'il y ait de la violence autour d'eux.

Chaque semaine, notre bulletin électronique intitulé *NouvELLES du Nouveau-Brunswick* met au défi 1 800 hommes et femmes de devenir introspectifs à propos des enjeux abordés aux niveaux international, national, provincial et municipal. Au cours de la dernière année, tout le travail que nous avons effectué et dont nous soulignons l'importance dans ce rapport s'est réalisé grâce au dévouement et à l'engagement de notre personnel créatif, loyal et attentif. Félicitations à Rosella, Wendy, Lorri et Liz.

Finalement, je tiens à profiter de l'occasion pour vous dire à quel point je suis honorée et que je me sens privilégiée d'avoir agi à titre de présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme au cours des trois dernières années et demie. À mon arrivée à la présidence, le conseil possédait déjà une base solide et je respecte grandement le Conseil actuel qui a travaillé à solidifier cette base. J'aimerais conclure mon dernier rapport annuel sur ces quelques mots de John Marsden qui a écrit un livre d'images intitulé « Prayer for the Twenty-First Century ».

May the road be free for the journey,
May it lead where it promised it would.
May the stars that gave ancient bearings
Be seen, still be understood.

o o o

May the knife remain in the holder,
May the bullet stay in the gun,
May those who live in the shadows
Be seen by those in the sun.

« Prayer for the Twenty-First Century », John Marsden, Lothian Pty Ltd, Victoria, Australia.

Mary Lou Stirling, présidente
Le 31 mars 2004

MEMBRES DU CONSEIL

Voici les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme en 2003-2004:

Mary Lou Stirling, Fredericton, présidente, nommée en 2001

Rose-Aimée Haché, Péninsule acadienne, nommée pour un autre mandat de deux ans en mars 2002

Joanne Barr, Grand Fredericton, nommée en mars 2002

Brenda Murphy, Grand Saint John, nommée en mars 2002

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, nommée en mars 2002

Kathleen V. Archibald, Restigouche, nommée en mars 2002

Gisèle Bujold-Michaud, Madawaska/Victoria, nommée en mars 2002

Patricia J. Allen, Kings/Albert, nommée en mars 2002

Jackie Matthews, comté de Charlotte, nommée en mars 2002

C. Anne Cummings, Carleton, nommée en mars 2002

Christine Augustine, Miramichi, nommée en mars 2003

Nathalie Boivin, Chaleur, nommée en janvier 2003

RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a été créé par une loi provinciale pour conseiller le ou la ministre sur les questions d'intérêt pour les femmes et pour porter ces questions à l'attention du gouvernement et du public. Le Conseil a pour mission de promouvoir l'égalité des femmes dans toutes les sphères de la société de la province. Le Conseil se réunit quatre fois par année pour étudier les dossiers et adopter des recommandations sur les mesures à prendre. À l'égard des questions d'intérêt pour les femmes, nous :

- conseillons les gouvernements;
- recommandons des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du N.-B.;
- favorisons le réseautage entre les groupes de femmes;
- assurons la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- sensibilisons la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

La ministre responsable de la Condition de la femme est l'honorable Margaret-Ann Blaney.

POUR NOUS JOINDRE

Conseil consultatif sur la condition de la femme
236, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 1E2
Tél: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Téléc: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les 13 membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme se réunissent habituellement quatre fois par année. Cependant, il y a eu cinq réunions en 2003 en raison d'un plan d'action ambitieux. L'ordre du jour des réunions prévoit habituellement des activités de développement du Conseil et de perfectionnement professionnel, par exemple l'initiation aux responsabilités du Conseil et la formation en relations avec les médias. Les membres sont invitées à rendre compte de leurs activités ainsi que des préoccupations des femmes de leur région respective. Les membres ont également pris l'habitude d'évoquer la mission du Conseil dans le cadre des travaux au cours des réunions trimestrielles.

Réunion extraordinaire - Le 4 avril 2003, Fredericton, N.-B.

Une réunion extraordinaire a eu lieu pour mettre la dernière main à un guide sur les enjeux électoraux d'intérêt pour les femmes en prévision des élections provinciales prévues plus tard dans l'année. Les questions abordées dans ce guide intitulé *Vous voulez mon vote?...* sont la violence, la santé, la pauvreté et l'écart salarial, les femmes dans les postes d'influence, l'accès à la justice et la garde d'enfants. Les membres ont décidé de distribuer le guide aux candidats et candidates aux élections, aux groupes de femmes et au public.

Le Conseil a également tenu une brève réunion pour définir l'orientation de la stratégie en matière de garde d'enfants. Par voie de motions, le Conseil a décidé de préparer un rapport exhaustif sur les avantages des soins de la petite enfance, de faire en sorte que certaines de ses membres deviennent également membres de l'Association des soins et éducation de la petite enfance du N.-B. et d'explorer la possibilité de créer des partenariats pour élaborer un plan d'action sur les soins de la petite enfance.

Les 12 et 13 juin 2003, Tracadie, N.-B.

Garde d'enfants : Discussion sur l'ébauche du mémoire du Conseil sur des services améliorés de garde d'enfants. Les membres adoptent la vision suivante : Tous les enfants dans toutes les régions ont accès à des services de garde adaptés à leur développement dans un milieu réglementé avec des employé(e)s ayant une formation et recevant une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités. Les principaux arguments mis de l'avant par les membres pour recommander des services améliorés de garde d'enfants sont : le haut pourcentage d'enfants dans la province actuellement en garderie; le fait que la petite enfance est une période de développement cruciale; et le rendement de l'investissement des ressources publiques, surtout compte tenu du vieillissement de la population du Nouveau-Brunswick. Les membres ont convenu de travailler avec d'autres parties intéressées pour sensibiliser les gens à la valeur des services de garde d'enfants et pour faire campagne en faveur de l'amélioration du système.

Aide juridique au Nouveau-Brunswick : Actuellement, l'aide juridique dans la province offre une aide limitée touchant les questions de droit de la famille et aucune aide relativement à d'autres questions de droit civil (p. ex. : les différends entre propriétaires et locataires et les questions touchant le droit des pauvres). Seules les personnes les plus pauvres sont admissibles au peu d'aide juridique offerte. Daphne Dumont, ancienne présidente de l'Association du Barreau canadien et tenante de l'amélioration de l'aide juridique, a participé à la réunion par téléphone. Toutes les provinces montrent des lacunes par rapport aux taux d'aide financière offerte, à la couverture et aux méthodes de prestation de l'aide juridique; toutefois, le Nouveau-Brunswick se place dans les derniers rangs. Il n'existe aucune norme ou législation nationale en matière d'aide juridique, et il n'y a pas non plus de forum national pour débattre de cette question. L'apport financier du fédéral pour l'aide juridique en matière civile n'est assorti d'aucune condition tandis que les fonds versés pour l'aide juridique en matière criminelle ne doivent servir qu'à cette fin. La Commission des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a récemment reproché au Canada ses lacunes en matière d'aide juridique, disant que la situation est clairement défavorable aux femmes. Parce que l'aide juridique vise les pauvres et parce que les gens hésitent à y avoir recours étant donné que les sujets sont d'ordre personnel, il y a peu de pressions publiques pour résoudre la situation. Le Conseil tentera de recueillir des données sur des cas typiques en vue de sensibiliser le public.

Réunion avec un groupe local : Nathalie Chiasson, présidente de la Table de concertation pour lutter contre la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne, a présenté son organisme au Conseil. Cette coalition régionale créée en 1988 rassemble 30 personnes représentant des fonctionnaires, des membres des professions des soins de la santé, des avocats et avocates et des groupes communautaires qui s'intéressent à la violence conjugale et familiale.

Avec des moyens financiers limités, cette table de concertation a réalisé plusieurs projets de sensibilisation et de prévention, notamment des séances de formation pour la GRC. Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a collaboré avec la table de concertation dans le passé pour publier de la documentation.

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

Les 12 et 13 juin 2003, Tracadie, N.-B. (suite..)

Structure du Conseil : Discussion sur la possibilité de modifier la structure du Conseil, basée sur la représentation régionale, pour créer un poste de représentante provinciale des femmes autochtones, de la nation mi'kmaq et de la nation de Wolastoqiyik. Il y a consensus en faveur du statu quo jusqu'à ce que la question soit étudiée à nouveau.

FORUM PUBLIC, sur les femmes et la politique, le 12 juin

Le forum public a attiré une douzaine de personnes. Des représentantes du Collectif féminisme et démocratie de Montréal ont parlé du mouvement au Québec pour la réforme électorale, des avantages des diverses formes de représentation proportionnelle et des systèmes de vote mixte. La période de questions a donné lieu à une discussion sur les obstacles à la pleine participation des femmes dans le domaine politique et sur le fonctionnement de la représentation proportionnelle.

Lors d'une séance privée après la réunion publique, les membres se sont entendues sur l'importance d'élaborer un programme éducationnel populaire, de continuer à approfondir les connaissances du Conseil à cet égard, de demander des comptes aux partis politiques concernant leurs efforts pour recruter des candidates et de demander que le Conseil soit représenté à la future Commission sur la démocratie législative.

Les 25 et 26 septembre 2003, Sussex, N.-B.

Réunions avec les ministres : Les membres ont reçu un résumé des réunions qui ont eu lieu avec les ministres de l'Environnement, des Services familiaux et communautaires, d'Entreprises Nouveau-Brunswick, de la Santé et de l'Éducation, ainsi qu'avec la porte-parole des libéraux sur la condition de la femme. Le Conseil fera un suivi sur diverses questions, notamment la politique sur le ménage économique et les politiques pour la prévention des grossesses non planifiées.

Coalition des conseils consultatifs : La présidente a fait état des travaux de la coalition des conseils consultatifs du pays. La coalition favorise la création d'une nouvelle commission royale sur la situation de la femme pour étudier des moyens pour créer l'égalité pour les femmes du Canada. Après discussion, les membres du Conseil ont convenu qu'elles préféraient des mécanismes de changement plus directs.

Réunion avec l'Association des sages-femmes du N.-B. : Jennifer Ayer et Kate Nicholl, de l'Association des sages-femmes du N.-B., ont donné un aperçu de la profession de sage-femme au Canada. Le recours aux services des sages-femmes est une manière économiquement intéressante de faire les accouchements et pourrait aider à réduire le nombre élevé de césariennes et d'épisiotomies au Nouveau-Brunswick. L'association tente d'obtenir un financement public et un cadre législatif pour la profession de sage-femme. À l'heure actuelle, cette profession est réglementée dans six provinces, et les sages-femmes sont rémunérées à même les fonds publics dans la plupart de ces provinces. Les membres ont discuté de l'appui soutenu du Conseil en faveur de la reconnaissance des sages-femmes dans la province.

Table ronde sur l'écart salarial : La Table ronde sur l'écart salarial, qui comprend une représentante du Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B., demande à ses membres de présenter à leur région respective les conclusions préliminaires de la table ronde et de lui faire rapport sur toute préoccupation. À la suite de la présentation des conclusions de la table ronde, les membres du Conseil ont indiqué que les mesures recommandées, une fois modifiées pour inclure quelques changements proposés par le Conseil, représenteraient les mesures minimales nécessaires pour avoir un effet sur l'écart salarial. Les changements proposés par le Conseil sont les suivants :

- La réalisation des changements nécessitera de nouvelles ressources, des compétences spécialisées et des outils, notamment pour les personnes chargées des normes d'emploi, de l'application du principe d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale et du processus volontaire d'équité salariale.
- En tant qu'employeur, le gouvernement provincial doit appliquer toutes les mesures recommandées dans les parties 1 à 4 du gouvernement.
- L'accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité est directement lié à la question de l'écart salarial. Le gouvernement doit donc se doter d'un programme pluriannuel complet sur des services de garde d'enfants adaptés au développement des ceux-ci qui prévoit notamment l'équité salariale pour le personnel des garderies.

Rencontre avec la représentante de la Coalition pour l'équité salariale : Jade Duchesneau Bernier, coordonnatrice intérimaire de la Coalition pour l'équité salariale, a donné un aperçu des objectifs de la coalition pour 2003-2004. Les membres ont manifesté de l'intérêt à l'égard des efforts de la coalition pour obtenir la participation des employeurs.

Vitrine de l'histoire des femmes du N.-B. : Discussion sur la possibilité de créer un musée de la femme avec un comité spécial chargé d'étudier la question. Le comité

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

Vitrine de l'histoire des femmes du N.-B. (suite...) propose que le Conseil continue de travailler à la création d'une vitrine/showcase, plutôt qu'un musée, en vue d'informer le public au sujet de la lutte des femmes pour l'égalité, pour accroître la fierté des femmes, pour faire une mise au point sur la contribution des femmes à l'histoire. On a suggéré que cette vitrine soit composée d'une exposition mobile, d'un site Internet et de plaques rappelant des événements importants dans la province.

Plan d'action du Conseil : Les membres ont adopté un plan d'action pour la période se terminant le 1er avril 2005.

Les vents du pouvoir : Liz Lautard, du centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de Fredericton, a présenté un projet d'habilitation. Les membres ont été impressionnées par l'incidence que pourrait avoir ce projet sur les filles et ont accepté de promouvoir l'intégration de ce projet au programme d'enseignement public ainsi qu'aux services des centres de santé sexuelle, des centres de ressources familiales et des centres pour jeunes.

Initiative globale sur la planification des grossesses : Le Conseil a fait la promotion auprès du gouvernement d'une initiative globale sur la santé sexuelle et les grossesses non planifiées. Cette activité fait suite à la récente réduction des services d'avortement dans la province. L'initiative a été élaborée avec l'aide de membres de la profession de la santé et d'autres parties intéressées. Par voie de motion, le Conseil a décidé de créer un groupe de travail spécial sur la prévention des grossesses non planifiées et sur l'accès à l'avortement.

Participation aux réunions : Par voie de motion, on a décidé qu'une membre peut soumettre en tout temps sa démission par écrit à la présidente du Conseil et que le Conseil peut demander la démission d'une membre qui manque 50 % des réunions du Conseil en une période de 12 mois.

FORUM PUBLIC SUR LA GARDE D'ENFANTS, le 25 septembre

Des parents, des éducatrices, des exploitantes en garderie et des travailleuses en garderie ont parlé avec ardeur des avantages de services de garde de qualité et de la situation inacceptable au Nouveau-Brunswick dans le domaine. La subvention annuelle maximale de 5 000 $ pour les enfants à besoins spéciaux ne suffit pas à payer les services de soutien, surtout en région rurale. Une infirmière a souligné que l'Initiative provinciale pour la petite enfance avait pour objectif de préparer les enfants à la maternelle, mais elle a fait valoir que tous les enfants, y compris ceux vivant en milieu rural, devraient pouvoir bénéficier d'une telle préparation dans une garderie. Les frais de services de garde sont un obstacle important pour de nombreuses familles. En raison des salaires peu élevés, les travailleuses de garderie ne sont pas tellement intéressées à acquérir une formation spécialisée.

Les exploitantes et les travailleuses en garderie déplorent le manque de respect de la part du public. Diverses recommandations ont été formulées : mettre en œuvre un programme de 10 ans sur la garde d'enfants avec un important investissement de la part du gouvernement; régler le problème de la faiblesse des salaires du personnel des garderies; amener les entreprises et les employeurs à contribuer aux services de garde; changer la perception négative du public envers le secteur. Une directrice d'école a souligné que des recherches avaient démontré que les cinq premières années de la vie sont les plus importantes, mais que les enfants âgés entre 0 et 5 ans constituaient le groupe d'âge qui bénéficie du moins d'argent et des ressources les moins spécialisées. Une travailleuse en garderie a souligné que la maternelle arrivait trop tard pour de nombreux enfants. On a fait l'éloge de deux projets-pilotes à Sussex : d'une part le programme, Talk With Me, qui offre des orthophonistes pour aider les enfants d'âge préscolaire; d'autre part les services de consultants et consultantes en intervention précoce qui visitent les garderies pour travailler avec les aides. Une mère a fait savoir qu'elle connaissait des parents qui, pour des raisons financières, avaient dû retirer leur enfant de la garderie alors que l'enfant aurait pu profiter de cet environnement. Une autre mère a précisé qu'il lui en coûterait 1 400 $ par mois pour garder ses enfants en garderie, mais qu'après avoir constaté l'amélioration, elle estime que ce coût élevé en vaut la peine. De nombreuses personnes ont des heures de travail autres que les heures normales de 9 h à 17 h, mais très peu de garderies offrent leur service en dehors des heures normales. Rien n'encourage les parents à amener leurs enfants à la garderie, plutôt qu'à des services moins coûteux des gardiennes non certifiées. Il y a dans la province 167 garderies qui ne répondent pas actuellement aux normes quant au rapport enfants-employées formées et qui devront fermer leurs portes si elles ne réussissent pas à répondre à ces normes d'ici 2006.

Dans une séance-bilan, les membres ont souligné la passion et l'urgence exprimées par les participantes au forum et auraient bien voulu que les représentantes et représentants élus en soient témoins. On a souligné l'importance de mettre à contribution les entreprises et les employeurs aussi bien que les familles, les collectivités et le gouvernement. On a suggéré de faire appel également à des ministères comme le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, le ministère de l'Éducation et Entreprises Nouveau-Brunswick.

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

FORUM PUBLIC SUR LA GARDE D'ENFANTS, le 25 septembre (suite...)
Les membres ont souligné que malgré le fait que les programmes des garderies certifiées ont été améliorés, il convenait de surveiller de plus près les garderies non certifiées. On a discuté de diverses questions liées à l'économie clandestine, p. ex. : les travailleuses en garderie non certifiées qui ne donnent pas de reçus pour leurs services ou ne déclarent pas leur revenu. La condition et la rémunération des travailleuses de garderie, comparativement à d'autres professions, reflètent la condition des enfants. Le Conseil a décidé qu'il mettra en œuvre son plan d'action sur les services de garde. Le mémoire du Conseil sur les services de garde a été révisé à la suite d'une consultation avec l'Association des soins et éducation de la petite enfance du N.-B. Une réunion est prévue pour permettre au Conseil, à l'Association des soins et éducation de la petite enfance, à des parents et à des directrices de garderies de rencontrer le gouvernement. On prépare une campagne pour promouvoir la valeur des services de garde et du personnel des garderies.

Les 1er et 2 décembre 2003, Saint John, N.-B.

Le Conseil produira une deuxième affiche pour combattre la violence, cette fois adressée aux jeunes. Cette affiche fait suite à celle sur les hommes contre la violence, produite en novembre 2003, en collaboration avec le Réseau des hommes du N.-B. pour un monde sans violence.

Partenariat d'information du Nouveau-Brunswick sur le cancer du sein : Wendy Morse a présenté ce partenariat de bénévolat créée en 1998. Cette organisme, dont au moins 50 % des membres sont des survivantes du cancer du sein, s'efforce d'améliorer l'accès à l'information sur le cancer du sein pour les femmes atteintes de cette maladie.

Réforme électorale : Les membres du Conseil ont discuté du document, *Les femmes et la démocratie - quelques notions de base*. La synthèse a été préparée après la réunion trimestrielle précédente afin de clarifier certaines questions concernant la représentation proportionnelle. Les membres se sont montrées intéressées à en apprendre davantage sur le fonctionnement de la représentation proportionnelle dans d'autres pays.

Profession de sage-femme au N.-B. : Kate Nicholl, présidente de l'Association des sages-femmes du N.-B., a fait savoir que son organisme souhaite établir un dialogue avec des organismes alliés et mieux faire connaître au public la profession de sage-femme. Elle a remercié le Conseil d'avoir commandité des travaux de recherche sur des stratégies pour implanter la profession de sage-femme au Nouveau-Brunswick.

Réunion avec un groupe local : Erika Gantz-Teed et Lois Merritt, du refuge pour femmes sans abri de Saint John, ont présenté leur organisme. Établi en 2001, grâce à des fonds de l'Initiative pour les sans-abri du fédéral, cet organisme a aidé environ 340 femmes (dont environ 150 adolescentes) et 18 enfants. Ces deux femmes ont parlé du manque de logements abordables, des lacunes relatives aux droits des locataires, de la faiblesse des prestations d'aide sociale pour les personnes seules et du temps qu'il faut attendre avant de savoir si on est admissible à l'assurance-emploi.

Communautés en santé : Nathalie Boivin, membre du Conseil, a participé au cours des deux dernières années à un projet dans quatre écoles intermédiaires francophones du Nord du Nouveau-Brunswick, mettant à contribution des comités d'élèves sur la santé à l'école. Le projet, financé par Santé Canada, met en valeur une philosophie de développement communautaire visant un développement durable et la santé. Mme Boivin a fait une présentation au Conseil sur ce projet de développement communautaire visant l'amélioration de la santé. Elle a fait un exposé sur ce projet et ses résultats récemment à une conférence internationale en Irlande du Nord où le projet a été vu comme très avant-gardiste.

Analyse comparative entre les sexes (l'ACS) : Les membres ont eu droit à un bref exposé sur l'ACS et sur l'importance de systématiquement tenir compte du genre et de la diversité dans l'élaboration des politiques et des services. Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a produit un guide sur l'ACS en 1995. Le gouvernement provincial n'a pas encore adopté de politique exigeant l'application de l'analyse selon les sexes.

FORUM PUBLIC SUR LES FEMMES ET LA RÉFORME ÉLECTORALE - le 1er décembre
Environ 100 personnes, notamment des politiciens et politiciennes, des candidats et candidates aux élections et des représentants et représentantes de groupes communautaires, ont assisté à un forum en soirée avec Doris Anderson, journaliste et défenseure des droits des femmes, et David McLaughlin, qui dirige la nouvelle Commission sur la démocratie législative du N.-B. Mme Anderson a fait remarqué que peu de choses avaient changé depuis son éditorial dans la revue Châtelaine à la fin des années 50 sur l'absence de femmes en politique au Canada. Selon son expérience, elle estime que la solution passe par une réforme électorale.

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

FORUM PUBLIC SUR LES FEMMES ET LA RÉFORME ÉLECTORALE (suite...)
Maintenant à la tête du Mouvement pour la représentation équitable au Canada, Doris Anderson milite pour la représentation proportionnelle afin que la composition des organes législatifs reflète le vote populaire. Pour sa part, David McLaughlin a présenté le mandat de la nouvelle commission qui explorera des manières d'augmenter l'engagement civique.

Dans une séance-bilan, les membres ont indiqué que le Conseil devait continuer de faire connaître les questions d'intérêt pour les femmes à la Commission sur la démocratie législative et au public. Le Conseil veut bien sûr que plus de femmes soient candidates aux élections, mais il souhaite aussi l'amélioration des processus démocratiques afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes entre les élections.

Les 8 et 9 mars 2004, Fredericton, N.-B.

Bulletin 2004 : Les membres ont eu droit à un exposé général sur le bulletin 2004 avant son lancement le même jour. Le bulletin, qui est un outil utile pour la communauté qui revendique l'égalité, fait ressortir la nécessité des statistiques ventilées selon le genre. Les membres ont suggéré d'apporter certains changements aux éditions futures, notamment de donner plus de renseignements sur les poursuites pour agressions sexuelles par région.

Mise à jour sur le plan d'action du gouvernement sur la violence familiale : Lise Bellefleur, coordonnatrice de l'Unité de la prévention de la violence (Direction des questions féminines, Bureau du Conseil exécutif), a donné un aperçu des initiatives gouvernementales de prévention de violence qui ont découlé des travaux de Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes en 2000.

Mise à jour sur la surveillance par les femmes des actions du gouvernement canadien par rapport à CEDAW : Linda Christiansen-Ruffman, de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (alliance de 40 organisations canadiennes non gouvernementales de femmes qui revendiquent l'égalité), a souligné que le Canada a manqué à ses obligations en vertu de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qu'il a ratifiée en 1981. L'alliance a demandé au gouvernement fédéral d'agir à cinq égards : les taux élevés de pauvreté chez les femmes, la discrimination contre les femmes autochtones, l'inaccessibilité de l'aide juridique, la dévalorisation des immigrantes et des femmes réfugiées et le manque de coordination fédérale-provinciale-territoriale.

Réforme électorale : Les membres ont approuvé les affiches et les feuillets d'information conçus pour la campagne sur la réforme électorale.

Les femmes et le sida : Haley Flaro, de SIDA/AIDS NB, a donné un aperçu de cette organisme provinciale qui exploite une ligne d'information et offre des services de représentation, de consultation et d'échange de seringues. Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui n'a pas de stratégie ou de cadre provincial en matière de sida. Il y a des lacunes concernant les mécanismes de surveillance et de responsabilisation et le financement public pour s'attaquer à ce problème de santé publique. Jocelyne Paul, une grand-mère de la Première Nation de St. Mary's, a parlé de sa vie depuis qu'elle a appris il y a trois ans qu'elle était séropositive.

Projet Avenir Nouveau-Brunswick : Lisa Hrabluk, journaliste du *Telegraph Journal* en congé afin de travailler sur le projet de la U.N.B, est venue présenter ce dernier qui vise à cerner les enjeux qui concernent la population du Nouveau-Brunswick et qui prendra fin avec une conférence à Saint John au milieu de 2005.

FORUM PUBLIC - le 8 mars
À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. et l'organisme Voice of Women for Peace ont organisé un souper-partage sous le thème « agir à l'échelle locale et mondiale pour l'égalité et la paix ». Les quelque 130 femmes qui y ont participé ont pu se familiariser avec le *Bulletin 2004 de la situation des femmes* et entendre les Raging Grannies de Fredericton, Linda Christiansen-Ruffman, de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, ainsi que la chef du NPD, Elizabeth Weir, qui ont éclairé et diverti l'assemblée.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES

SERVICES D'INFORMATION

Le personnel du Conseil consultatif sur la condition de la femme traite des centaines de demandes d'information provenant de femmes, de groupes, des médias et du gouvernement. La plupart des demandes provenant du public ont trait à des situations familiales, des problèmes de discrimination ou de harcèlement en milieu de travail et différentes autres questions. Les médias sont un autre groupe important qui veut obtenir des statistiques, des renseignements généraux, des entrevues ou encore des noms de personnes-ressources. Des groupes de femmes et les différents paliers du gouvernement s'adressent également au Conseil pour des conseils, des ressources, des statistiques et des noms de femmes pouvant agir comme personnes-ressources.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Après la publication du *Bulletin de la situation des femmes* et après les élections provinciales en juin 2003, le Conseil a rencontré la majorité des ministres pour discuter de questions d'intérêt pour les femmes qui concernent leur ministère. Pour faciliter la communication, le Conseil rencontre plusieurs fois par année la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif. En février 2003, le Conseil a lancé un partenariat officiel de consultation avec la Commission sur la démocratie législative pour que les travaux de la commission tiennent compte de la perspective des femmes, pour créer des possibilités pour les femmes de participer au processus de consultation de la commission et pour mettre en commun des renseignements et des recherches sur les questions féminines qui ont un lien avec le mandat de la commission. Le Conseil a informé les ministères qu'il est disponible pour des consultations ou des partenariats sur les questions d'intérêt pour les femmes.

RELATIONS AVEC LES GROUPES DE FEMMES

La deuxième conférence « Outils de changement », à l'intention des représentantes de groupes qui revendiquent l'égalité, a été organisée avec la participation de Condition féminine Canada les 7 et 8 novembre 2003, à Fredericton. Plus de 110 femmes représentant 40 groupes ont participé à des séances de formation sur divers sujets : la pression politique, la planification stratégique, le travail avec les médias, les conseils d'expert sur la manière de retenir l'attention des médias et des personnages politiques et la manière d'influencer les politiques. Le Conseil a collaboré en 2003-2004 à des projets conjoints avec des groupes de femmes et des groupes qui revendiquent l'égalité, notamment l'élaboration de campagnes et la publication de documents. Le site Internet du Conseil renferme des communiqués et des documents provenant d'autres groupes qui revendiquent l'égalité dans la province. Ainsi, il constitue un centre d'information sur les femmes du Nouveau-Brunswick et et non seulement sur les activités du Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B.

SITE INTERNET

À partir du site Internet, on peut consulter et télécharger la plupart des documents du Conseil et s'inscrire à la liste de distribution du bulletin électronique. Les femmes peuvent aussi s'inscrire à la Banque de compétences des femmes, ajouter leur groupe à la liste des groupes de femmes et s'informer sur les activités concernant l'égalité des femmes qui ont lieu dans la province. Entre 2 000 et 4 000 « visiteurs uniques » ont visité le site chaque mois. Les publications les plus consultées sont le *Bulletin de la situation des femmes* et la brochure *Vivre en union de fait au Nouveau-Brunswick*. Le calendrier des activités devient un point de référence.

BANQUE DE COMPÉTENCES DES FEMMES DU N.-B.

La Banque de compétences des femmes du Nouveau-Brunswick a accumulé plus de 250 curriculum vitæ de femmes prêtes à agir comme personnes-ressources ou intéressées à une nomination. On encourage les femmes de tous les milieux à s'inscrire à la banque que le Conseil utilise pour répondre aux demandes de groupes, des médias et du gouvernement pour des personnes-ressources.

SERVICE DE NOUVELLES PAR COURRIEL

Par la voie du bulletin hebdomadaire *NB Women's News / NouvELLES*, plus de 1 500 personnes au Nouveau-Brunswick sont tenues au courant des dossiers touchant les femmes dans la province. En réponse à diverses demandes, on a ajouté au site Internet du Conseil les anciens numéros du bulletin.

MÉDIAS

En 2003-2004, le Conseil a reçu plusieurs dizaines de demandes des médias pour des entrevues, des renseignements et des noms de personnes-ressources possibles. Il a aussi publié des communiqués portant sur les sujets suivants :

- la publication de nouveaux ouvrages du Conseil : une brochure intitulée *Vous voulez mon vote?...*; une série sur la santé sexuelle; une campagne des hommes contre la violence; une brochure intitulée *Contrat entre partenaires intimes non mariés*; et le *Bulletin 2004 de la situation des femmes*;

- la reconnaissance d'un pourcentage sans précédent de femmes nommées au Cabinet provincial en 2003 (28 %);

- l'annonce d'une présentation publique sur la réforme électorale par Doris Anderson et David McLaughlin.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES (suite...)

Médias (suite...)
Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a fait l'objet d'une plainte déposée au Bureau du commissaire aux langues officielles en 2003-2004 découlant du fait que les versions anglaise et française du bulletin *NB Women's News / NouvELLES* ne sont pas tout à fait semblables. En effet, le Conseil ne traduit pas les textes unilingues n'émanant pas de lui, par exemple, des citations d'un journal ou des extraits d'un ouvrage de consultation. Une note qui apparaît dans tous les numéros du bulletin encourage les personnes bilingues à lire les deux versions puisque « les textes unilingues de tierces parties (citations, avis de ressources et autres) ne sont pas traduits ». Le Bureau du commissaire aux langues officielles a jugé que cette pratique est acceptable et ne contrevient pas à la *Loi sur les langues officielles*, pourvu qu'un avertissement soit donné, ce que le Conseil fait.

DOSSIERS

INÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES SEXES
Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. est représenté à la Table ronde sur l'écart salarial depuis que cette dernière a été créée en 2002. Le Conseil a reconnu les recommandations de la table ronde, rendues publiques en décembre 2003, comme les mesures minimales nécessaires pour avoir un effet sur l'écart salarial. Prévoyant de la résistance à combler l'écart salarial, le Conseil a demandé à GPI Atlantic de faire des recherches sur les avantages potentiels de l'équité salariale au Nouveau-Brunswick sur le plan économique, social, médical, fiscal, etc. Les résultats devraient être connus au milieu de 2004.

INITIATIVE SUR LA PLANIFICATION DES GROSSESSES
Le Conseil a continué de faire valoir, auprès du gouvernement provincial, la nécessité d'un programme proactif complet sur la planification des grossesses en raison des services limités d'avortement légal et du nombre élevé de grossesses non planifiées dans la province, notamment chez les adolescentes dans certains comtés. L'initiative proposée viserait à prévenir les grossesses non souhaitées et à réduire la demande pour les avortements, tout en offrant les services nécessaires aux personnes aux prises avec une grossesse non planifiée, y compris des renseignements sur l'adoption et l'accès à l'avortement. Comme mesure à court terme, le Conseil a publié une série de trois brochures sur la santé sexuelle intitulées *Je suis enceinte*, *Je ne veux pas devenir enceinte*, et *J'ai eu des relations sexuelles non protégées*.

MÉNAGE ÉCONOMIQUE
Le Conseil a de nouveau recommandé que le gouvernement modifie la politique sur le ménage économique en ce qui concerne l'aide sociale puisqu'elle est contre-productive. De nombreuses personnes dans le besoin au Nouveau-Brunswick se voient refuser ou retirer l'aide sociale lorsqu'elles partagent un logement avec une autre personne. Une personne en chômage ne peut pas partager les dépenses avec une personne qui travaille, une mère seule ne peut pas emménager chez ses parents, et les enfants adultes ayant un emploi ne peuvent pas s'occuper d'un parent âgé, sinon, dans chaque cas, la personne dans le besoin perd ses prestations d'aide sociale. Le Conseil a déclaré que la politique actuelle invente des liens d'interdépendance financière et d'obligation légale qui n'existent pas et a recommandé que la définition de ménage économique utilisée pour déterminer l'admissibilité à l'aide sociale corresponde aux obligations de soutien économique prévues dans d'autres lois pour les autres Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

FEMMES AUTOCHTONES
Le Conseil est conscient que les femmes autochtones ont souvent des priorités qui sont différentes de celles des autres femmes de la province. Lorsque cela est possible, le Conseil s'efforce d'inclure des statistiques et des renseignements sur les femmes autochtones dans ses recherches, ses publications et son bulletin hebdomadaire. Par exemple, le *Bulletin 2004 de la situation des femmes* contient plus de renseignements sur les femmes autochtones que les éditions précédentes. En 2003-2004, le Conseil a aussi aidé d'autres parties, notamment Christine Augustine, membre du Conseil appartenant à la Première Nation d'Eel Ground, à organiser des séances d'information sur le projet de loi sur la gouvernance présenté par le gouvernement fédéral.

PROFESSION DE SAGE-FEMME
Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a fait faire une recherche pour déterminer les possibilités d'intégrer les services de sages-femmes au système de soins de santé du Nouveau-Brunswick et d'assurer le financement public de ces services. Le document qui a été rédigé à la suite de cette recherche offre des lignes directrices pour la planification des services de sages-femmes, surtout à la lumière des expériences vécues dans d'autres provinces canadiennes.

VIOLENCE
Le Conseil a utilisé son *Bulletin de la situation des femmes* pour faire connaître le problème persistant de la violence faite aux femmes. En outre, en collaboration avec le Réseau des hommes du N.-B. pour un monde sans

VIOLENCE (SUITE...)

violence, le Conseil a créé une affiche montrant neuf hommes du Nouveau-Brunswick et sur laquelle on peut lire : « Il n'est pas suffisant pour nous, en tant qu'hommes, de ne pas être violents. Nous ne tolérons pas le manque de respect ni la violence autour de nous. » Les hommes photographiés sont : le lieutenant-gouverneur, Herménégilde Chiasson; le premier ministre, Bernard Lord; l'annonceur de ATV, Steve Murphy; l'annonceur de Radio-Canada, Abbé Lanteigne; David Durepos, athlète paralympique de Fredericton; Calvin Watson, hockeyeur de la UNB; Jason Peters de la communauté autochtone; Miguel LeBlanc, membre du Conseil consultatif de la jeunesse et du Réseau des hommes du N.-B. pour un monde sans violence; Terrance Trites de Moncton. Une seconde affiche contre la violence est en cours de préparation, et s'adressera aux jeunes. Enfin, le Conseil a fait une présentation devant le comité gouvernemental sur les poursuites publiques pour violence familiale et il a recommandé :

- qu'on crée un tribunal spécialisé en violence familiale dans l'une des principales villes du Nouveau-Brunswick à titre de projet pilote et qu'on améliore les techniques d'enquête et les pratiques de collecte des éléments de preuve dans les cas de violence conjugale afin de recueillir tous les éléments de preuve qui existent, et non seulement ceux fournis par la victime et les témoins;

- qu'on tente de concevoir un outil standard pour guider les procureurs dans leurs décisions d'intenter des poursuites;

- qu'on fasse tous les efforts possibles pour déterminer pourquoi une victime hésite ou refuse de témoigner. Si une victime craint que le fait de témoigner aura des conséquences, tous les efforts possibles devraient être faits pour considérer d'autres éléments de preuve pour étayer une poursuite. Le Nouveau-Brunswick devrait, par voie de mesures législatives de droit civil en matière de violence familiale, créer une autorité habilitée à émettre des ordonnances d'urgence;

- que les autorités du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec les communautés autochtones, explorent la possibilité d'étendre la protection civile aux biens matrimoniaux dans les réserves en cas de rupture de relation;

- qu'on assure une meilleure coordination des efforts des procureurs de la Couronne et des Services aux victimes et qu'on étende ces services à toute la province;

- que les sentences recommandées par les procureurs de la Couronne et les conditions qui s'y rattachent (p. ex. : interdiction de communiquer avec la victime, d'être en possession d'une arme à feu, etc.) reflètent la gravité du crime;

- que les procureurs de la Couronne veillent à ce que les victimes aient la possibilité de faire une déclaration de la victime sur les répercussions du crime;

- qu'on fasse des recherches sur les peines d'emprisonnement avec sursis et leur incidence et aussi sur les effets des méthodes de justice alternative, nommément les initiatives de justice réparatrice, surtout par rapport à la nécessité d'assurer la sécurité de la victime et de réduire les risques de récidive;

- qu'on évite en général d'utiliser les méthodes de justice alternative pour traiter les cas de violence familiale par égard à la sécurité des victimes et pour montrer qu'un crime de violence familiale est un crime grave.

BULLETIN DE LA SITUATION DES FEMMES

Le *Bulletin 2004 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick* a été publié en mars. Cette publication annuelle fait part des résultats par rapport à une quarantaine d'indicateurs de la condition de la femme. Le bulletin 2004 a montré que la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick est composée de 48 % de femmes et de 52 % d'hommes, ce qui représente un changement important comparativement à quelques décennies passées, un changement qui a une incidence sur l'ensemble de la société néo-brunswickoise. Au moins 75 % des femmes avec des enfants d'âge préscolaire travaillaient en 2002, une hausse par rapport au taux de 70 % de l'année précédente. La majorité des mères seules avec des enfants d'âge préscolaire occupaient aussi un emploi rémunéré dans la province. Voici d'autres statistiques présentées dans le bulletin :

- Les garderies certifiées pouvaient accueillir 11 % des enfants du Nouveau-Brunswick âgés de 12 ans et moins en 2003 comparativement à 10 % en 2002.

- Les mères seules pauvres au Nouveau-Brunswick nécessitaient, en moyenne, 4 100 $ pour atteindre le seuil de la pauvreté (3 226 $ l'année précédente). 43 % des mères seules vivaient dans la pauvreté au N.-B. en 2001. On commencera peut-être à voir dans les statistiques de l'année prochaine l'effet des exonérations fiscales annoncées en 2001 et 2003 pour les personnes à faible revenu.

BULLETIN DE LA SITUATION DES FEMMES (suite...)

- Les femmes ayant un emploi gagnaient 82 % de ce que gagnaient les hommes au N.-B. en 2003, comparativement à 81 % l'année précédente. En 2002, les femmes nouvellement diplômées d'un collège communautaire qui travaillaient gagnaient 15 % de moins de ce que gagnaient les hommes. Les femmes diplômées d'une université et ayant un emploi en 2001 gagnaient 13 % de moins de ce que gagnaient les hommes.

- On fait une césarienne pour au moins 28 % des naissances dans la province, ce qui est près de deux fois plus que le taux recommandé. Dans la région de Miramichi, on pratique une césarienne pour 36 % des naissances.

- La grande majorité (93 %) des personnes qui prennent un congé parental au N.-B. sont des femmes. Toutefois, le nombre d'hommes prenant un congé était 6 x plus élevé en 2002, qu'en 2000 (173 en 2002).

- Le taux d'agressions sexuelles dans la province demeure supérieur à la moyenne nationale.

- 75 % des pensions alimentaires pour enfants qui devaient être payées à un tribunal de la famille ont été recouvrées - 10 millions de dollars de moins que ce qui aurait dû être versé aux enfants.

- En 2000, comme en 1995, le secrétariat était le principal emploi des femmes du N.-B. qui travaillent à temps plein, gains annuels moyens de 25 707$. Chez les hommes au N.-B., la profession de camionneur est la plus commune, avec des gains annuels moyens de 34 138$. Le salaire moyen des femmes actives au N.-B. en 2000, toutes professions comprises, était de 28 738$; les hommes, 41 674$, ou 30% plus.

- Près d'un employé sur 5 au N.-B. avait un emploi saisonnier, occasionnel, à terme ou à contrat en 2002. Le pourcentage de femmes ayant un emploi temporaire a augmenté depuis 1997 alors que le taux chez les hommes a diminué. Les femmes prédominent parmi les employés ayant un emploi occasionnel et les hommes prédominent dans les effectifs ayant un travail saisonnier.

- Le nombre de femmes ayant plus d'un emploi a doublé de 1987 à 2002 et elles forment la majorité depuis 1996 (en 2002, 57% des Néo-Brunswickois ayant plus d'un emploi étaient des femmes). 7 400 femmes (4,9% des employées au N.-B.) détenaient plus d'un emploi en 2002; en 1987, on en comptait 3 100, soit 2.8% des femmes sur le marché du travail.

- Près de 12 000 femmes travaillaient au salaire minimum au N.-B. en 2000, soit 8% de toutes les femmes ayant un emploi contre 4% des hommes. Plus des deux-tiers des personnes rémunérées au salaire minimum au N.-B. sont des femmes. La majorité des personnes rémunérées au salaire minimum au N.-B. sont des adultes.

- En 2000, 31% des femmes de 15 ans et plus au N.-B. avaient un revenu annuel avant impôt de moins de 10 000$, comparativement à 20% des hommes. Seulement 16% des femmes du N.-B. et 28% des hommes avaient un revenu annuel de plus de 40 000$ en 2000. De moins en moins de femmes âgées au N.-B. sont pauvres mais le revenu moyen des femmes âgées n'est que 58% du revenu des hommes âgés en 2001, alors qu'elles recevaient 61% en 2000.

PUBLICATIONS EN 2003-2004

Les ouvrages suivants peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.acswcccf.nb.ca ou commandés auprès du Conseil.

Prise en charge des services de garde, sommaire de la situation dans la province et propositions d'actions, automne 2003.

Contrat entre partenaires intimes non mariés, modèle de contrat pour les partenaires intimes non mariés pour définir les arrangements qu'ils veulent prendre pendant qu'ils vivent ensemble sans être mariés et en cas de séparation ou de décès, décembre 2003.

Vous voulez mon vote?..., livret pour aider les femmes à discuter de diverses questions avec les candidats et les candidates aux élections provinciales de 2003, avril 2003.

Série sur la santé sexuelle : *Je ne veux pas devenir enceinte. J'ai eu des relations sexuelles non protégées. Je suis enceinte*, franc-parler sur le sexe, novembre 2003.

Il n'est pas suffisant pour nous, en tant qu'hommes, ne pas être violents, affiche publiée en collaboration avec le Réseau des hommes du N.-B. pour un monde sans violence et mettant en vedette neuf hommes du Nouveau-Brunswick dans le cadre d'une campagne de prévention de la violence faite aux femmes, novembre 2003.

Bulletin 2004 de la situation des femmes au N.-B., compilation annuelle de statistiques sur les principaux indicateurs de l'égalité des femmes et des hommes, mars 2004.

Pour que mon vote compte, Pour que les femmes prennent leur place, tabloïde et affiches sur la réforme électorale, la représentation proportionnelle, les femmes en politique et la participation des gens, mars 2004.

Services de soutien à domicile - Coût et conséquences, mémoire sur la situation de crise dans les services de soutien à domicile, mars 2004.

La solution du casse-tête, traduction de ***Solving the Puzzle - A Guide to Income Assistance***, livret du Urban Core Support Network de Saint John, juin 2003.

Rights Kept Secret, Guide For New Brunswick Residents, traduction de ***Des droits tenus secrets***, livret du Comité des 12 pour la justice sociale, septembre 2003.

Sages-femmes au Nouveau-Brunswick; prestation d'un nouveau service, mémoire publié en décembre 2003.

Conseil consultatif sur la condition de la femmes
236, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 1E2
Tél: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Téléc: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars, 2004

Office of the
Auditor General

Bureau du
vérificateur général

New
Nouveau Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2004 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général adjoint

K. D. Robinson

K. D. Robinson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 24 juin 2004

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 2004

	2004	2003
ACTIF		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	73 294 $	126 000 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Créditeurs	- $	19 976 $
Excédent	73 294	106 024
	73 294 $	126 000 $

Approuvé par le conseil

présidente

membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004 Budget	2004 Réel	2003 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	451 000 $	451 000 $	439 127 $
Autres	-	-	4 000
	451 000	451 000	443 127
DÉPENSES			
Services personnels	247 600	222 346	218 677
Autres services	183 900	243 163	229 955
Fournitures et approvisionnements	9 500	11 102	9 083
Bien et matériel	10 000	7 119	18 985
Contributions et subventions	-	-	600
	451 000	483 730	477 300
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	(32 730)	(34 173)
Excédent, début de l'exercice		106 024	140 197
EXCÉDENT, fin de l'exercice		73 294 $	106 024 $

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

2. Principales conventions comptables

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à l'administration financière du Conseil.